

MILANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Mardi, 3 Octobre 1848. No. 6.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR MGR L'ÉVÊQUE DE LANGRES,

À la distribution des prix du collège de Juilly,

Messieurs.

Plus sont violentes de nos jours les agitations sociales, plus sont profondes et douces les émotions produites par la vue paisible de cette nombreuse et brillante jeunesse.

Quel contraste ! ailleurs tant de sombres inquiétudes, tant de tumultueuses passions, tant de travaux ingrats ! Ici tant de grâces naïves, tant de joies pures, tant d'illusions sans nuage !

Et cependant cette jeunesse si chère et si confiante n'est-elle pas appelée à participer bientôt à la vie tourmentée de ce siècle aventureux ! Ne doit-elle pas sous peu travailler pour sa part à résoudre le redoutable problème des sociétés modernes ? Et nous, tout en contemplant avec bonheur ce qu'il y a pour ces enfants chéris de charme et de sécurité dans le présent, pouvons-nous ne pas entrevoir avec quelque préoccupation cet avenir tout nouveau et doublement inconnu qui sera leur héritage ?

Veuillez donc trouver bon, Messieurs, que, dans cette circonstance précieuse pour nous tous, je dépose dans ces jeunes et vives intelligences un mot qui ne sera que le modeste corollaire de discours très-solide que vous venez d'entendre, un mot sur cet avenir, objet de tant de craintes et de tant d'espérances.

Savez-vous bien, mes amis, quelle est la puissance qui décidera de l'avenir des peuples, et surtout de ce peuple français qui a peut-être la prétention et peut-être aussi, sous certains rapports, le droit de marcher à la tête des autres ? Ce ne sera pas la puissance des armes ; les armes protègent les sociétés, mais ne les constituent pas. Ce ne sera pas la puissance de la politique ; sous le règne implacable d'une publicité universelle, la politique n'est plus qu'une force secondaire.

Ce qui décidera de notre avenir, ce qui en décidera certainement, irrésistiblement, souverainement, ce sera la puissance des idées.

L'émancipation des idées, c'est-à-dire leur manifestation indépendante de toute autorité purement humaine, est un fait acquis, acquis pour longtemps, pour toujours peut-être.

On peut raisonner diversément sur la valeur morale de cette émancipation civile de toutes les conceptions de l'esprit humaine et mauvaises ; mais on ne peut pas révoquer en doute le fait immense de cette redoutable conquête. Eh bien, mes amis, vous allez comprendre comment tout l'avenir est là.

Les idées humaines ainsi librement répandues se rapprochent sous les influences diverses et s'assimilent en systèmes ; puis, groupées en masses puissantes, elles deviennent des désirs populaires, des passions publiques, et tôt ou tard elles finissent par former, pour ainsi dire, dans l'atmosphère sociale comme des courants sous lesquels il faut que tous les pouvoirs s'inclinent, sous peine d'être brisés et dispersés, ainsi que la feuille légère en un jour d'orage.

Ces idées, tout à coup triomphantes à certaines heures de la vie des peuples, peuvent ne pas être toujours les plus vraies ni les plus justes, ni les plus avantageuses pour l'humanité ; elles pourraient même, quoique passagèrement victorieuses, être formellement fausses, iniques et fâcheuses ; mais, quelles qu'elles soient, ce qui est sûr, c'est que, aujourd'hui surtout, elles ne peuvent être combattues efficacement que par d'autres idées également mises en jeu par le ressort souverain de l'opinion.

D'où il suit que toute question sur l'avenir des peuples se réduit à savoir, non pas quelles seront les dynasties régnantes, non pas même quelles seront les formes données aux gouvernements, mais quelles seront les idées qui régneront sur les esprits et qui régleront les mœurs.

Si l'on arrive à faire prévaloir les seules idées vraiment sociales, celles qui découlent du sein de Dieu, qui seul, par sa nature, est vérité, justice et charité, les peuples reposeront dans la jouissance de la paix, selon ce qui est dit : " *In pace inibiisunt regnescent.* " (Ps. lv-9.)

Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, c'étaient les idées contraires qui venaient à triompher ; si c'étaient le mensonge, l'iniquité, l'égoïsme qui finissent le sceptre des nations, qu'on en soit bien sûr malgré toutes les industries de la sagesse humaine, il ne pourrait en résulter toujours que la guerre, la désolation et la ruine, parce qu'il est écrit : " *Regnantibus impiis, ruinabitur hominum.* " (Prov. xxviii, 12.)

Or, mes amis, quelles sont les idées que l'homme importe dans le monde quand il y fait son entrée, quelles sont les idées que chaque homme jette alors pour sa part, dans la balance des destinées sociales, sinon celles qu'il a reçues de l'éducation.

Donc, en résumé, l'avenir de la France est en germe dans l'état général de l'éducation que la jeunesse y reçoit. Donc, et comme chrétiens et comme Français, nous ne saurions trop bénir des institutions telles que celles qu'il nous est donné de contempler aujourd'hui dans toutes la splendeur des espérances qu'elle fait concevoir.

En effet, de quoi s'occupe-t-on constamment ici près de vous, mes enfants, sinon de mettre dans vos âmes et de faire passer dans vos mœurs les idées du vrai, du juste, du beau : " *Quaecumque sunt vera, quaecumque iusta, quaecumque amabilia.* " (Philip. iv-8.)

Ces idées que vous respirez partout dans cette savante et gracieuse solitude, qui érécent en vous cet homme nouveau, cet enfant de lumière, dont parlent nos saintes Écritures, vous irez ensuite les porter dans le monde, vous irez les montrer en vous vivantes, parlantes, agissantes.

C'est déjà depuis longtemps la gloire de cette illustre maison d'avoir répandu sur toutes les contrées de la France ces jeunes apôtres des vraies et pures doctrines sociales qui, dans ces temps d'anarchie et d'épouvantable, consolent la foi et raffermissent le cœur par l'intégrité de leur vie et par le courage de leur piété.

Où, nous en avons vu beaucoup de ces enfants de Juilly

aussi remarquables par la distinction de leurs talents et l'étendue de leurs connaissances, que par le charme de leur savoir-vivre et la fermeté irréprochable de leur conduite. Oserons-nous même porter ici le souvenir de nos consolations personnelles, et dirons-nous que le diocèse qui nous est confié a reçu sa part de tant de générations chrétiennes récemment formées dans cet antique berceau.

Eh bien, mes amis, ce qu'on fait vos aînés, vous le ferez vous-mêmes : vous le ferez d'autant mieux qu'ils vous ont ouvert la voie et que, grâce à leurs exemples, un catholique jeune et ferme, instruit et fervent, qui met en tout et devant tous sa conduite d'accord avec sa foi, n'est plus nulle part un phénomène dans le monde.

Vous le ferez avec d'autant plus de zèle que le combat entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, va devenir plus ardent, plus universel et plus excessif que jamais.

Oh ! qu'ils soient donc bérés les maîtres si savants et si modestes qui ont préparé vos intelligences et vos cœurs à cette lutte des idées dont les chances tiennent en ce moment le monde en suspens et dont l'issue, je le répète, doit déterminer le sort des peuples.

Oh ! puissiez-vous, mes amis, pour la gloire de vos maîtres, pour la joie de vos familles et pour le plus grand bien de la société, vous servir toujours de toutes les sciences, que vous cultivez ici avec tant de succès, comme d'autant d'auxiliaires pour défendre la cause de celui qui s'est appelé lui-même le Dieu des sciences ?

Puissent ainsi ces premières couronnes dont on va ceindre vos fronts être le gage des victoires bien plus importantes que vous remporterez dans le monde par la solidité de vos principes et surtout par l'ascendant de vos vertus.

UNE LETTRE DE LAMARTINE.

M. de Lamartine vient d'adresser aux dix départements qui l'ont élu, une lettre qui produira dans le pays tout entier une vive sensation. L'illustre membre du gouvernement provisoire y rend compte, avec cette élévation de pensée et cette magie d'expression qui sont l'attribut de son admirable talent, de sa vie politique depuis la révolution de février. Nous n'avons encore sous les yeux que quelques extraits de cette brochure, à laquelle nous nous réservons de faire des emprunts plus étendus. Voici d'abord l'exposé des griefs, le réquisitoire des passions ennemies, que M. de Lamartine résume dans les termes suivants, avec l'intention évidente de ne négliger aucune des inculpations qui ont été dirigées contre lui :

La popularité qui m'avait entouré sans cause, s'est retirée de moi sans motif. A un signe de l'Assemblée nationale, je suis sorti des affaires, satisfait, dans ma conscience, de quelques services humblement rendus à mon pays dans une des grandes crises de son histoire ; sans regret du rang accidentel d'où je suis descendu ; sans ambition d'y remonter jamais sans autre motif que pour les dévouements et les colonies qui sont le salaire ordinaire des révolutions ; sans candidature d'aucune espèce à briguer de la faveur publique ; j'ai gardé le silence longtemps, je le garderai toujours, s'il ne s'agit de moi. Mais vous m'avez adopté dans une grave circonstance en signe de la conformité de nos opinions ; je vous appartiens donc. A ce titre, je vous dois compte de moi-même. Il ne faut pas que vous ayez à rougir quand on parlera de moi devant vous. Il faut que vous puissiez dire avec vérité à ceux qui vous reprocheraient d'avoir arboré mon nom à deux millions de voix : " Si ce drapeau que nous avions choisi s'est abaissé, il ne s'est du moins pas terni. S'il ne nous précède plus, il ne nous humilie pas. "

On répond, on dit, on imprime (je recueille jusqu'aux échouements pour ne rien laisser sans réponse) ; on dit donc que j'ai été ardent dans l'ambition, faible dans l'exercice du pouvoir pendant les trois mois de ma part de dictature au gouvernement provisoire ;

Que j'ai transigé avec le terrorisme ;

Que j'ai pactisé avec le communisme et enivré le peuple en consentant à lui promettre l'organisation du travail ;

Que j'ai tramé avec les meneurs des principales factions qui voulaient dénaturer et déshonorer la république ;

Que j'ai conspiré avec les détenus de Vincennes, et fourni des armes à Sobrier dans une intention perverse ;

Que j'ai trompé dans les tentatives de propagande armée sur les frontières des gouvernements, auxquels je promettais la loyauté et la paix ;

Que j'ai compromis la sûreté de la république en ne lançant pas tout de suite nos forces au delà du Rhin et des Alpes ;

Que j'ai retardé les élections pour prolonger la dictature du gouvernement dont je faisais partie ;

Que j'ai été complice de la manifestation des deux cent mille hommes du 17 mars ;

Hésitant et sans mesures prises dans la journée du 16 avril ;

Qu'après la réunion de l'Assemblée nationale, j'ai refusé par pusillanimité le pouvoir unitaire que l'Assemblée nationale était, disait-on, disposée à m'offrir, et auquel deux millions de suffrages pouvaient me désigner à ses yeux ;

Que j'ai induit l'Assemblée nationale par ce refus, à former une commission du gouvernement sans unité de volonté et sans fermeté dans le maniement des difficultés du moment ;

Que j'ai fait alliance, dans cette même commission, avec des hommes d'opinion contraire à la mienne et à la république modérée ;

Que le motif de mon alliance inconcevable avec ses adversaires politiques est dans ces rapports honteux et absurdes d'intérêt que j'aurais eus avec eux ; dans les dilapidations en commun du trésor public ; ou bien dans une infâme vénalité sous le dernier gouvernement ; que ces adversaires prétendus avaient en main les preuves de cette vénalité, et que j'aurais été obligé d'acheter leur silence par des concessions d'opinion ;

Que j'ai payé mes dettes avec l'argent de la république ; que j'ai fait passer en Angleterre le fruit de ces concessions ;

Que le 15 mai, j'ai découvert volontairement l'Assemblée et vu avec une joie secrète l'invasion impunie de la sédition dans l'enceinte de la représentation nationale ;

Que je n'ai pas su ou pas voulu prévoir les événements du 23 juin ; que ni moi ni mes collègues nous n'avons préparé les forces militaires nécessaires à l'ordre ou au combat au moment de la dissolution des ateliers nationaux ; que les troupes manquaient par notre faute ; que la lutte s'est prolongée par suite de cette imprvoyance ; que le sang de la guerre civile est sur nos mains.

Voilà les inculpations. Je les reprends une à une. Au lieu de réfuter, je raconte. Il n'y a pas une des circonstances de ce récit qui n'ait pour attestation ou de nombreux témoins, ou des pièces irréfutables, ou tout un peuple. Je ne demande foi ni confiance sur rien. Je m'engage à prouver tout par témoignages.

Après avoir discuté une à une toutes ces accusations, dans quelques pages que nous reproduirons sous peu, M. de Lamartine termine ainsi :

De ce moment, citoyens, redevenez simple représentant. J'offre mes services au général Cavaignac, comme un chef qui représente dignement la République. Je ne suis pas lui, dit-il, en le quittant, de ceux qui si résistent dans l'opposition en tombant du pouvoir, mais de ceux qui soutiennent le pouvoir républicain dans les maux de leurs successeurs comme dans leurs propres maux. Complexez sur moi demain comme aujourd'hui.

Mon ami, le général Négrier était là, sollicitant l'ordre qui allait le conduire à une glorieuse mort. Ce furent les dernières paroles, qu'il entendit de moi. Pendant que je le pleurais, pendant que l'archevêque de Paris allait offrir sa vie à Dieu comme une rançon de paix ; pendant que tant de généreuses victimes volontaires, officiers, soldats, citoyens, enfants de la garde mobile, allaient se faire décamer sous le feu, la calomnie s'emparait déjà de mon nom, m'accusait de complaisance avec ces balles que j'aurais voulu recevoir toutes pour épargner le sang d'un seul citoyen ou d'un seul soldat !... Voilà les révolutions !... Leurs plus grands phénomènes ne sont pas leurs crimes, ce sont leurs erreurs ! Je n'en accuse personne, car personne n'est coupable que l'obscurité à l'heure où il fait nuit sur tout le monde.

Citoyens ! voici la lumière ! reconnaissez vos amis. Les partis qui ont un ressentiment passager contre la république s'attachent surtout à calomnier les républicains ; ils savent bien que la république ne peut triompher que par la modération ; que la terre française ne se laisserait pas dépecer une heure par le communisme que la terre française ne porterait pas quinze jours l'échafaud ; que la terre française vomirait le sang dont les plaigières de la terreur révéraient de l'abreuer, pour chercher je ne sais quelle sauvage grandeur dans l'excès et dans le crime, ne sachant pas la trouver dans la mesure et dans la vertu ! Ce sont là les pires ennemis de la république, car le seul danger de la république, c'est son nom ; ce sont les souvenirs de 93, que ces hommes s'efforcent sans cesse de rappeler, quand les vrais républicains comme nous s'efforcent sans cesse de les écarter. Mais 93 n'était pas la république ; c'était la révolution. Serait-il donc donné, à quelques mois de notre histoire, de calomnier à jamais le gouvernement de la liberté par nous ? Serait-il donné à ce sang de déteindre sur tout un siècle ? Non ! nous montrons au monde que nous savons à la fois conquérir et contenir la république, ce règne de tous.

La république inspirée de Washington triomphera de la république de Babeuf, de Robespierre et de Danton ! Autre siècle, autres pensées ; autres pensées, autres hommes ! Voilà la loi vraie des sociétés. Le choix que vous avez fait de vos représentants à l'Assemblée nationale est un gage du triomphe de la république populaire et régulière, telle que nous l'entendons. C'est l'honnêteté du peuple que vous avez envoyée en eux. L'honnêteté du peuple, c'est son salut ! L'Assemblée nationale sauvera la France. Notre seule gloire, c'est de l'avoir pressenti. Attachez-vous de plus en plus à l'Assemblée nationale ; elle est votre souveraineté ; elle est digne de vous. Seulement, donnez-lui du temps. L'impatience est la violence des bonnes intentions. On n'institue pas en trois mois le gouvernement d'un siècle.

Recevez mes adieux, citoyens ! Nommé dix fois par vous comme significations et non comme homme ; confondu désormais dans les rangs des simples représentants ; descendu d'un pouvoir trop haut pour mon ambition et ne désirant point y remonter ; oubliez-moi, ne m'accusez pas ! Peut-être ai-je mérité un seul jour vos suffrages, c'est le jour où je les ai sacrifiés à la concorde. Quant à moi je me souviendrai de vous tous les jours de ma vie publique. Chaque fois que je jeterai dans l'urne un vote de bonne intention pour le peuple, de fermeté contre les factions, de salut pour la patrie, pour la famille, pour la propriété, pour la conscience, pour la société, je me dirai que j'y jette, avec ma pensée, votre propre pensée, à vous ! je me dirai que deux millions de citoyens votent avec moi pour cette république unanime qui n'est, à vos yeux comme aux miens, que l'intérêt de tous, légitimé par le droit de tous, et défendu par la main de tous, dans le plus libre et dans le plus fort des gouvernements.

LAMARTINE, représentant du peuple.

FRANCE.

Paris, 7 septembre 1848.

L'Assemblée Nationale a enfin commencé, il y a quatre jours, lundi dernier, la discussion de la Constitution ; le pays, qui fonde de sérieuses espérances de calme et de prospérité sur l'achèvement de ce grand travail législatif, dont il a fait la mission spéciale de ses représentants s'attendait avec impatience ce moment qu'il trouvait tarder beaucoup. Il est certain que l'Assemblée Nationale ne saura être accusée de précipitation, et que, si son œuvre pêche en quelque point, ce ne serait être fâché d'un examen approfondi et prolongé. Le Chartre de 1830, bâclée, bâclée, pour me servir du mot historique et vrai, en quelques vingt-quatre heures, a duré dix-huit années à se composer, si la règle de proportion se maintient, la Constitution de 1848 a grandes chances de se perpétuer longtemps. Véritablement, si le temps consacré à l'étude de la Constitution a pu paraître long à une nation,

qui ressent un inexprimable désir de se reposer sous la garantie d'institutions définitives, il faut reconnaître que ce temps, si on en juge par le résultat, a été convenablement employé.

L'Assemblée a commencé le débat sur la Constitution par la discussion du préambule dont la commission veut la faire précéder. Je ne vous dirai rien de ce qu'on a appelé la discussion générale, qui n'a guère été qu'un prétexte à ces discours-vierges, dont le moindre inconvenient est l'insipide monotonie, si à ces fades hors-d'œuvre d'éloquence ne s'était mêlé un discours, ou mieux, un article de M. Pierre Leroux. M. Pierre Leroux est, vous le savez, une intelligence philosophique dont des travaux éminents ont constaté la supériorité ; mais, à force de chercher la fin des choses, l'absolue vérité, ce grand esprit s'est obscurci ; il a fini par tomber, en quelque sorte, dans l'obscurité ignorante, en cherchant la lumière, et aujourd'hui il en est arrivé au cahos le plus paradoxal qui se puisse imaginer. C'est cette situation d'esprit qui s'est manifestée dans les paroles qu'il a fait entendre dans la discussion générale, où il s'est posé comme le champion du socialisme persécuté. Il a parlé contre tout ce qui existe. Rien n'est bon ; il n'y a qu'erreur. Depuis des siècles, l'humanité se trompe ; Pierre Leroux seul a le secret de la vérité. Du moins, s'il la faisait connaître, cette vérité, à laquelle le monde devra son bonheur ; mais non, il tiert sous le plus épais boisseau cette lumière bienfaisante. Que voulez-vous que fit l'Assemblée à ces accusations perpétuelles et folles, à ces critiques incessantes, à ces négations interminables, que ne vient jamais conclure une affirmation ? Elle a écouté en souriant, et c'était encore se montrer polie. Passons donc sur ce débat préparatoire : la discussion s'est ouverte vers la fin de la séance de mardi, sur la question de savoir si la constitution serait précédée d'un préambule. Si vous en croyez la dialectique fine, spirituelle, d'un jeune orateur qui s'est tout d'un coup produit du sein du centre droit, et avec un véritable talent, il faut supprimer le préambule. Si, au contraire, vous avez confiance dans la parole éloquente, chaleureuse, poétique dans la juste sphère de la vérité de M. de Lamartine, vous maintiendrez le préambule. M. Lamartine, pour nous servir de l'expression vulgaire employée au théâtre faisait sa rentrée, et il l'a faite avec un éclat digne de sa réputation : il a répondu avec une incroyable grandeur à ces reproches, avec une merveilleuse hauteur de sentiments à ces reproches dont il est devenu un véritable habit. Sans rien retrancher toutefois de son énoncé, de sa foi aux progrès des idées de liberté et d'émancipation humaine, il s'est justifié énergiquement de ces erreurs de doctrine dont on l'accusait ; il a relevé à toute leur hauteur sociale, la propriété et la famille qu'il avait sacrifiées, selon ses ennemis, à des intérêts de parti. Son succès a été complet : l'impression qu'il a produite sur l'Assemblée, a été profonde ; à ce point qu'on disait déjà que c'était un discours-président, comme autrefois on parlait de discours-ministre. Je ne sais si les paroles de M. Lamartine avaient cette prétention : j'en doute, la popularité soutenue de M. le général Cavaignac peut défer toute rivalité, et M. de Lamartine a un trop juste sentiment des situations pour s'y tromper. Mais, en tout cas, ce discours rempli de grandes pensées, de doctrines excellentes et irréprochables restera comme un des meilleurs titres politiques de l'illustre orateur. C'est jusqu'à l'événement de la discussion. Maintenant, je n'insisterai pas sur le surplus du débat jusqu'au moment où je vous écris ; je me bornerai à vous dire que l'Assemblée a passé à la discussion des paragraphes du préambule. Toutefois, il aura encore une épreuve à soutenir, celle du vote d'ensemble ; mais il ne semble pas douteux jusqu'ici que l'Assemblée ne confirme ses premiers votes.

Courrier des E. U.

ITALIE.

ROME.—Le 26, à Rome, a été communiqué à la chambre le compte-rendu des propositions à adopter en comité secret. Voici les plus saillantes parmi ces propositions :

Le pontife sera convenablement représenté dans le congrès, où seront discutés les intérêts de l'Italie, dans toute l'intégrité de sa puissance spirituelle et temporelle. On exigera, en son nom, l'entière évacuation des États de la Sainte Église par l'étranger, y compris les forteresses de Ferrare et Comacchio. Dans toute les négociations de paix en ce qui regarde le pays lombardo-venitien, les libertés des peuples et l'indépendance de la nation seront assurées. L'Italie reprendra ses frontières naturelles. Le pontife interviendra entre les Napolitains et les Siciliens afin qu'ils fassent la paix, ou qu'il concluent au moins une suspension d'hostilités qui soit profitable au triomphe de la cause italienne.

Le gouvernement pontifical s'occupera aussi promptement que possible de conclure la ligue et de former la diète italienne. L'armée sera organisée et maintenue sous les armes de la manière prescrite par la chambre jusqu'à la solution de la question italienne. On pourvoira surtout à la plus rapide organisation de la légion étrangère.—

Les deux chambres ont été prorogées au 15 novembre prochain.

PIÉMONT.—L'armée piémontaise, un instant ébranlée par les derniers désastres, s'est promptement réorganisée. La discipline est parfaite et les soldats piémontais ou lombards n'ont plus qu'un seul désir : marcher à l'ennemi. On annonce que les généraux inculpés de malversation ou de connivence avec l'Autriche, vont être jugés par un conseil de guerre. On dit que le général Salasco est arrivé à Turin, escorté par deux carabiniers.

LOMBARDIE.—Des correspondances de Milan du 30 août annoncent que la situation de la ville est déplorable. Les Croates seuls ont de l'argent par suite du pillage ; dans le palais du marquis Pascalelli, ils ont coupé toutes les tapisseries de soie pour en faire des gilets. Dans les cafés, il n'y a que des Croates et de simples soldats y dépensant jusqu'à 20 et 30 livres. On fusille la nuit. Plusieurs personnes appartenant à des familles de la ville ont disparu. Si l'on rencontre dans la rue un ou deux amis, il faut bien se garder de s'arrêter, de les saluer et de leur parler : il y a défilé d'atroupeurs ;